

EN LIEN
MARS 2026

mon mot à dire

BIOGRAPHIE HOSPITALIÈRE



La biographie hospitalière (BH)

Démarche d'accompagnement des personnes gravement malades par l'écriture de leur vie, en établissement de soin et/ou à domicile.

Mon mot à dire

Association regroupant des biographes hospitaliers qui interviennent en collaboration avec des équipes de soin.

Le printemps arrive et nous parle de renouveau, de la vie qui renaît, qui éclot après des mois de repos.

Cette lettre saisonnière nous invite à cela : accueillir ce qui germe, préparé par des mois de travail en silence et en rencontres. Ici, avec Emmanuelle, toute nouvelle biographe hospitalière qui nous fait la joie de rejoindre l'association, et qui a débuté une activité au sein de 2 EHPAD, soutenue par l'ARS 05. Là, avec Cécile et Florence, en compagnonnage avec Évelyne, toutes trois débutant la proposition de BH au sein des Hospices Civils de Lyon, dans 3 services, au sein de la Croix-Rousse et sur E. Herriot.

*Le renouveau prend sa sève dans des racines solides et anciennes, les fondations qui soutiennent la biographie hospitalière et **MMAD** depuis ses débuts ou plus récemment. Cette lettre de printemps est une occasion de plus de les remercier de leur soutien et de leur confiance.*

Belle lecture à vous, et à très bientôt !

Myriam Legenne
Présidente - **Mon mot à dire**



BONNE NOUVELLE !

Une nouvelle biographe hospitalière déjà active

Pour rompre l'isolement et face au besoin de transmettre,
une biographe hospitalière en maisons de retraite !

Depuis quelques mois, **Emmanuelle Petit**, nouvelle biographe hospitalière de
Mon mot à dire, a notamment recueilli les souvenirs de deux résidents de la
maison de retraite La Villa Montbrison à L'Argentière-la-Bessée.

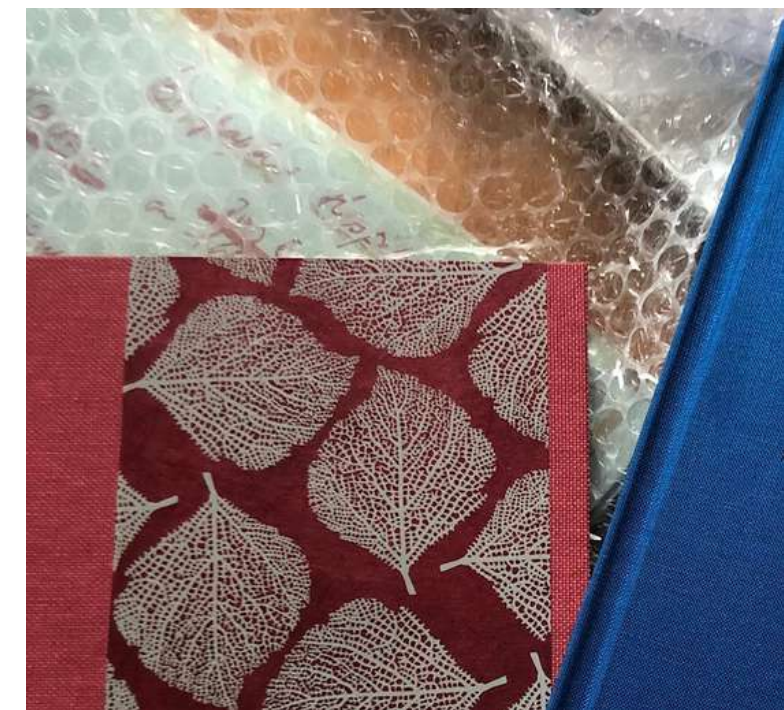
Les retours des équipes soulignent l'aspect positif de la démarche.

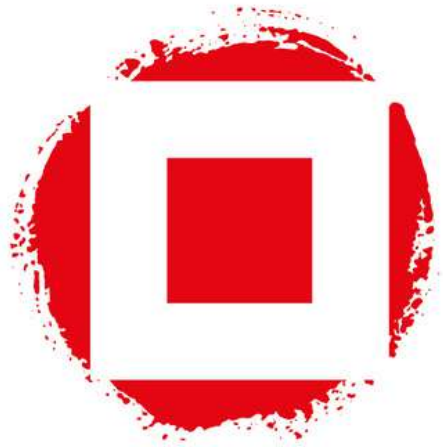
Ce projet est financé par **la délégation 05 de l'ARS**,
pour la réalisation de livres auprès de personnes âgées.

L'ARS 05 a octroyé 10 000€ à **Mon mot à dire** pour l'intervention de ses deux
biographes hospitalières des Hautes-Alpes, **Emmanuelle** et **Nathalie Mathis-**
Delobel.



Christel-Aurore Machado, directrice de
l'ARS 05, Marie-Claude Verdon, animatrice
à l'EHPAD Villa Montbrison, Émile Cieslar,
un résident participant au projet et la
biographe hospitalière, Emmanuelle Petit.





**FONDATION
APICIL**

ENGAGÉS POUR
SOULAGER LA DOULEUR

INTERVIEW DE NATHALIE AULNETTE - DIRECTRICE DE LA FONDATION APICIL

par [Nathalie Mathis-Delobel](#) - Janvier 2026

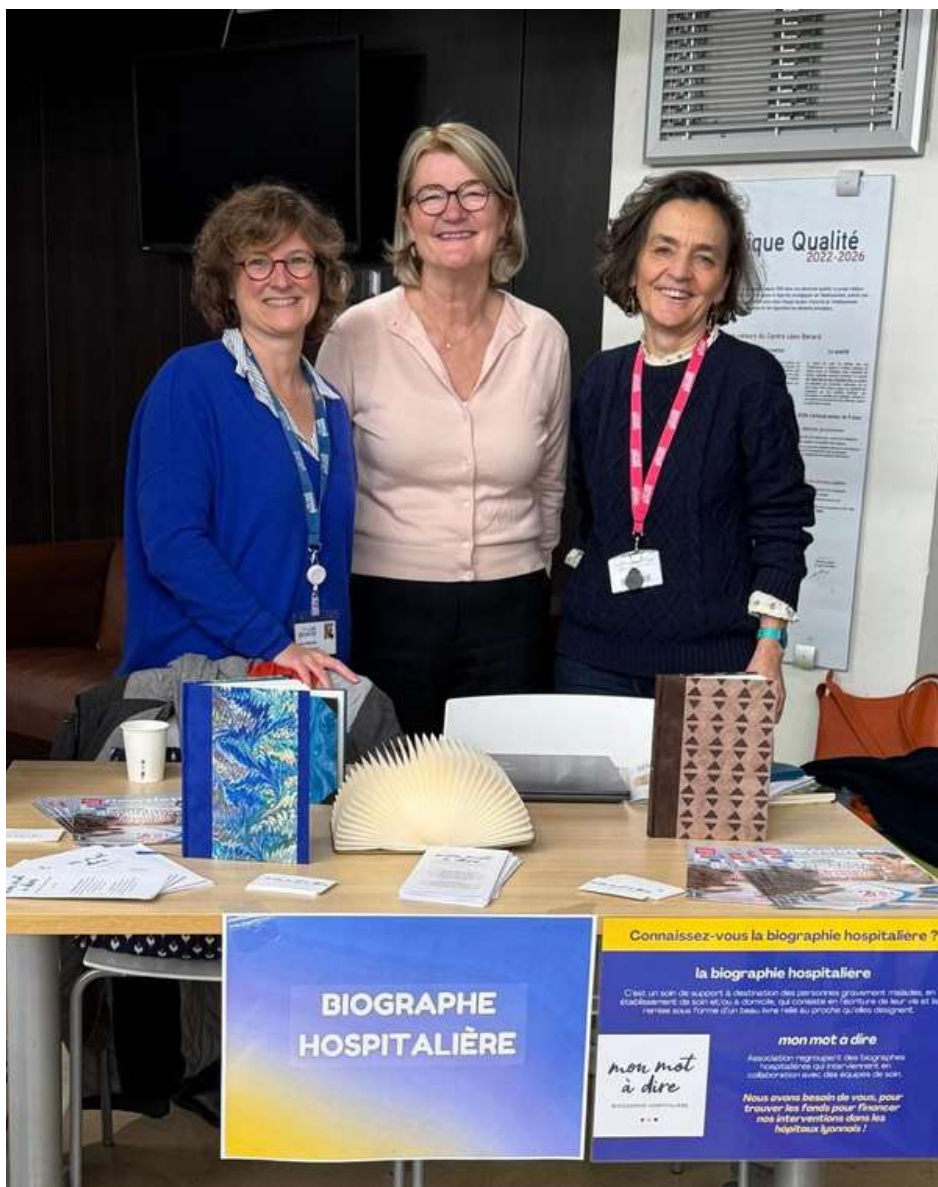
Fondation APICIL : améliorer la prise en charge de la douleur

La Fondation APICIL, a été créée par l'entreprise éponyme en 2004. Elle est dirigée par **Nathalie Aulnette** depuis 2006. Nous l'avons interviewée dans le cadre de son partenariat renouvelé avec notre association ***Mon mot à dire***.

Qu'est-ce qu'APICIL et pourquoi l'entreprise a-t-elle créé une fondation ?

Le Groupe APICIL (Association de Prévoyance Interprofessionnelle des Cadres et Ingénieurs de la région Lyonnaise), dont le siège social est à Lyon, est un acteur majeur dans la protection sociale et patrimoniale depuis 1938. Il emploie aujourd'hui plus de 2 400 personnes, autour de quatre métiers : Complémentaire santé / Prévoyance / Épargne / Retraite, et déploie, en parallèle, d'autres services spécifiques (ex : une offre en matière de télésurveillance, etc.).

La création de la **Fondation APICIL**, dont l'objet est d'améliorer la prise en charge de la douleur, physique et psychologique à tous les âges de la vie, s'inscrit dans une vision humaniste de la société.



Nathalie AULNETTE entourée de Cécile B. et Florence S. L. B. biographes hospitalières de **Mon mot à dire** (Centre Léon Bérard - 02/12/2025)

Elle soutient ceux qui œuvrent en ce sens : les soignants, les chercheurs, les associations, qui agissent et innovent au service des personnes rendues vulnérables par la douleur.

La douleur n'est pas reconnue, en médecine, comme une spécialité, et pourtant, on sait que 4,5 % des patients sont considérés, à ce niveau, en échec thérapeutique. Il s'agit par exemple de personnes atteintes de maladies comme Parkinson, ou souffrant d'arthrose, de fibromyalgie, etc.

Notre fondation est **reconnue d'utilité publique**, ce qui la valorise et la responsabilise. En ce sens, elle rend compte de son activité au ministre de la Santé et au ministre de l'Intérieur.

Lors de sa création, une donation de neuf millions d'euros a été versée par le Groupe APICIL. Cette somme, qui n'est pas amenée à être dépensée mais à produire des intérêts pour assurer la pérennité de la fondation, atteste de l'engagement pris par le Groupe. Et chaque année, depuis sa création, il donne à la fondation 720 000 euros, pour le financement des projets qu'elle sera amenée à étudier.

Notre budget se répartit de la façon suivante : 50 % de la dotation sont consacrés à la recherche, 25 % au financement de projets pilotes (ex : mise en place de la **biographie hospitalière** dans un établissement hospitalier / d'une consultation douleur en hôpital psychiatrique comme à Saint-Jean-de-Dieu à Lyon / d'une consultation enfants en souffrance avec le Dr Agnès Suc à l'hôpital Purpan à Toulouse, etc.), 10 % à la formation (ex : formation à l'hypnose) et les 15 % restants sont consacrés à notre communication. Une attachée de presse indépendante nous accompagne pour valoriser nos actions et les projets soutenus. Une newsletter est éditée deux fois par an. Elle est diffusée par le Groupe APICIL en 380 000 exemplaires. Nous réalisons également de petits documentaires (3-4 minutes), qui mettent en lumière les projets que nous soutenons.

Comment la Fondation APICIL accueille-t-elle les projets qui lui sont adressés ?

Chaque année, la fondation reçoit entre cent et cent cinquante demandes de financement. Celles-ci sont étudiées par un Comité Scientifique constitué de quinze membres, chacun spécialiste dans des domaines différents et originaires de la région Auvergne-Rhône-Alpes : douze médecins, aux spécialités variées (oncologues, anesthésistes, psychiatre, etc.), chacun d'entre eux étant titulaire d'un D.U. d'Algologie, auxquels s'ajoutent un philosophe, un psychologue et un cadre infirmier.

Ceux-ci, tous bénévoles, se réunissent en soirée à Lyon une fois par trimestre.

Chaque dossier que je leur adresse est étudié et assorti d'un questionnaire sur la base de critères définis dans une grille de lecture. L'investissement personnel de chacun des membres de ce Comité Scientifique est remarquable.

La Fondation APICIL est partenaire de la biographie hospitalière depuis 2014. Elle a déjà financé cinq projets pour un montant total de plus de 50 000 euros. Qu'est-ce qui a déterminé le choix de la Fondation APICIL de soutenir la biographie hospitalière ?

Les médecins de notre Comité Scientifique connaissent désormais tous la **biographie hospitalière**. Au fil des projets et des expériences développées depuis son apparition en France en 2007, les apports de ce nouveau « soin de support » se sont révélés suffisamment probants pour qu'ils soient sensibilisés et enclins à soutenir son développement.

Notre accompagnement financier est toujours lié à la mise en place d'un **biographe hospitalier**, c'est à dire au démarrage du projet dans un établissement hospitalier, lequel est nécessairement porté par une équipe médicale motivée. Ce qui présuppose, pour l'établissement hospitalier, l'ambition de pérenniser ce nouveau soin de support.

LA BIOGRAPHIE HOSPITALIÈRE AUX HOSPICES CIVILS DE LYON

Un nouveau projet a vu le jour en ce mois de janvier à Lyon, innovant à plus d'un titre !

Florence SLB et Cécile B. démarrent un nouvel accompagnement de **biographie hospitalière** aux **HCL** ce début d'année 2026.

La première des deux innovations principales est que ce projet concerne deux groupements hospitaliers distincts : le groupement nord, à l'hôpital de la Croix-Rousse, et le groupement centre, à l'hôpital Édouard Herriot. Le financement est assuré principalement par la **Fondation HCL**, qui recherche les fonds pour nous permettre d'intervenir cette année.

Ce projet transversal est aussi assez nouveau aux HCL. Aujourd'hui nous voulons rester optimistes face à ce nouveau type d'engagement et ses implications administratives parfois complexes à gérer 😊!



La seconde innovation est que nous nous sommes associés avec [Évelyne Gass](#), biographe hospitalière de l'association Passeurs de mots et d'histoires.

Initialement comme le projet concernait des services différents, nous avons fait deux demandes séparées, mais les HCL nous ont encouragés à réunir nos dossiers. Après plusieurs rendez-vous de travail et de concertation, voilà la convention signée par [Monsieur Le Moign](#), Directeur général des HCL et [Myriam Legenne](#), notre présidente.

Évelyne reste dans son association mais nous œuvrons de concert pour accompagner les personnes désireuses d'écrire un texte.

Déjà plusieurs accompagnements ont commencé en quelques semaines. Merci à tous nos soutiens pour ce beau challenge !

DES NOUVELLES DU NATIONAL - EN BREF



* La seconde promotion du **DU Devenir biographe hospitalier**, à l'université de Toulouse, vient d'être accueillie au CHU de Purpan, par [Valérie Bernard](#), biographe hospitalière de l'association Notes de Vie et responsable de DU, accompagnée de [Cécile B.](#) et [Paul Coeurquétin](#) (biographe hospitalier formé l'an passé qui a démarré à Toulouse cette année), qui l'assisteront tout au long de l'année 2026.

La promo de quatorze étudiantes, d'horizons divers, semble déjà très enthousiaste et engagée.

En janvier, les fondamentaux sur la biographie et l'amorce des modules sur la biographie hospitalière ont été fort appréciés. En février, place à l'intervention des psychologues et des médecins de soins palliatifs afin de poursuivre la formation interdisciplinaire proposée.

DES NOUVELLES DU NATIONAL - EN BREF (SUITE)

APRÈS ART. 20	ASSEMBLÉE NATIONALE 1er avril 2025	N° AS89
SOINS PALLIATIFS ET D'ACCOMPAGNEMENT - (N° 1102)		
Adopté	AMENDEMENT	N ° AS89
	présenté par M. Bazin -----	
	ARTICLE ADDITIONNEL	
	APRÈS L'ARTICLE 20, insérer l'article suivant:	
	Dans un délai de six mois à compter de la promulgation de la présente loi, le Gouvernement remet au Parlement un rapport évaluant l'opportunité de permettre à une équipe soignante de prescrire à toute personne atteinte d'une maladie grave, bénéficiant de soins palliatifs hospitalisée dans un établissement de soin ou à domicile, des rencontres avec un biographe hospitalier si elle y consent. L'objet de ces rencontres est d'établir le récit de la vie de la personne atteinte d'une maladie grave. Ce récit est ensuite livré, à titre gracieux, à la personne elle-même ou à un proche désigné. L'intervention d'un biographe hospitalier, qui apporte un soin de support à la personne en fin de vie, s'inscrit dans un parcours de soins global.	
	EXPOSÉ SOMMAIRE	
	Amendement de repli.	
	Cet amendement demande au Gouvernement un rapport sur la pertinence de développer le dispositif de biographie hospitalière.	
	Concrètement, la biographie hospitalière permet à une personne gravement malade, hospitalisée dans un établissement de soin ou à domicile, de raconter son histoire à un biographe professionnel faisant partie intégrante d'une équipe soignante, et de recevoir gracieusement pour elle-même ou pour un proche désigné le récit de sa vie.	
	Les bénéfices de cette démarche, déjà expérimentée dans plusieurs hôpitaux, sont multiples :	
	– Pour le patient, il s'agit, à travers le chaos de la maladie grave, de trouver un nouveau projet, qui l'ancrer dans le présent, l'inscrit dans le vivant et lui redonne envie et dignité. Il n'est plus uniquement considéré au regard de sa maladie. La biographie redonne ainsi au patient des points d'appui et lui permet de « déposer ses bagages ».	
	1/2	

L'amendement sur la **biographie hospitalière, dans le cadre de la loi sur la fin de vie, a été rejeté par le Sénat après sa validation par l'Assemblée Nationale. Aussi avons-nous dû en urgence nous concerter avec les deux autres associations nationales afin de réfléchir à un mode d'action efficient. Le but est de faire parler de la **biographie hospitalière** dans l'hémicycle, et si en plus la reconnaissance de notre activité est inscrite dans la loi, nous pourrions être fiers du chemin parcouru depuis deux ans. L'Assemblée Nationale l'a réintroduit, mais le Sénat doit encore revoter...

Le travail de concertation nationale reste primordial afin de coordonner nos actions, propres à chaque structure.

La cohérence de notre démarche reste un enjeu premier, à l'heure de ces premiers pas officiels.



Film documentaire *L'empreinte des vagues*
sur des personnes accompagnées par
des biographes hospitalières.

À visionner sur France TV avec le lien ci-dessous :



mon mot à dire
BIOGRAPHIE HOSPITALIÈRE

ET TOUJOURS - EN BREF

***L'empreinte des vagues** : ✨ Mardi 25 novembre, a été projeté en avant première, "L'empreinte des vagues" : **documentaire** de [Caroline Rubens](#), réalisatrice à France TV.

🏥 Une soirée accueillie en ses murs par l'Hôpital Saint Joseph Saint Luc à Lyon pour un film empreint **d'authenticité et de poésie**.

👐 Une soirée riche en humanité, dont nous sommes tous sortis grandis, nourris, touchés, émus. En chemin.

🌱 Une soirée riche des rencontres et des paroles adressées : celles de [Yan Plantier](#) philosophe, [Caroline Rubens](#), [Jacques de Chilly](#), [Myriam Legenne](#), présidente de notre association, celles des biographes hospitalières : [Cécile Bouiller](#), [Nathalie Mathis - Delobel](#), [Emmanuelle Petit](#) qui a rejoint l'association à la rentrée, [Florence Saint Loubert Bié](#), celle des 95 personnes venues à cette soirée.

À revoir en Replay sur France TV !



🙏 Une soirée qui nous a permis de remercier encore et encore les personnes donatrices et adhérentes, les structures hospitalières et les fondations qui accueillent et soutiennent financièrement la **biographie hospitalière**.

A woman with dark hair and a surprised expression is looking at a large sheet of lined paper. Her hand is near her face, and she has a wide-eyed, open-mouthed look. The background is slightly blurred, showing what appears to be a medical or clinical setting with some equipment.

MERCI À VOUS, CHERS ADHÉRENTS ET PARTENAIRES !

mon mot à dire

BIOGRAPHIE HOSPITALIÈRE





SOUTENIR LA BIOGRAPHIE HOSPITALIÈRE

Adhésion ou don sur :
www.monmotadire.org



Contact :
contact@monmotadire.org
109 rue Garibaldi
69006 LYON